

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7780 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KANA Nene

Date de naissance : 13/05/1970

Adresse : 4 HASSANI DERB NEJMA BL
457 N° 118

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-00000000

ORDONNANCE

Dr. ELBADII SAIDA
Endocrinologue - Diabétologue
283, Bd Yacoub El Mansour
Casablanca - Tél: 0522 39 46 81

Le : 22/10/22.

KANA Nourhan.

NFS.

TSH

مختبر الطيبة انفاس
LABORATOIRE AL FAIS
Bd Yacoub El Mansour - rue Ambar
Boulevard - Casablanca
Tél : 0522 39 46 81

Dr. ELBADII SAIDA
Endocrinologue - Diabétologue
283, Bd Yacoub El Mansour

Casablanca, le : 04/11

KANA Nouria.

Gooole

Nazax 500



1415

Diprone 1g.



14x2

14.60

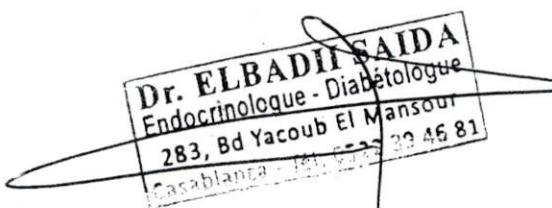
Raniplex 20



1415

113.70

2483



PHARMACIE ANNASSIM
Lot Habiba N°62/2 Oufra
CASABLANCA - Tél: 05 22 39 46 81
INPE: 092016552
ICE: 023042307300024

283. شارع يعقوب المنصور، بوسجور، الدار البيضاء

283, Bd Yaacoub El Mansour, Beauséjour Casablanca - Tél : 05 22 39 46 81, E-mail : elbadiiendocrino@gmail.com



LABORATOIRE ANFA LAB D'ANALYSES MÉDICALES

RDC-Espace des arts, Angle bd Yacoub El Mansour et rue Annarjis, Beauséjour, CASABLANCA

Tél : 05 22 39 82 41/06 24 28 45 06 – T.P: 34800898 I.F: 40246527 I.C.E: 000426563000094 I.N.P.E : 093063782

INPE : 

FACTURE N° : 221000188

CASABLANCA le 22-10-2022

Mme KANA Meriem

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
0163	TSH	B250
0216	Numération formule	B80
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E30

Total des B : 330

TOTAL DOSSIER : 472.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent soixante-douze dirhams vingt centimes.

مختبر التحاليل الطبية انفا لاب
LABORATOIRE ANFA LAB
Bd Yacoub El Mansour, rue Annarjiss
Beauséjour - Casablanca
Tél : 0522 39 82 41

Description des actes effectués

نوع العمليات	المجراة	العمليات	الملبغ المفوتر	توقيع وطابع الطبيب المعالج
Date des actes	Code des actes	معامل العمليات Lettre clé, cotation NGAP	Montant facturé	Signature et cachet du Médecin traitant
22/05/22	C		G	 
INPE et code à Barres	1_1_1_1_1_1_1_1_1			
04/05/22	C		200 DH	 
INPE et code à Barres	1_1_1_1_1_1_1_1_1			

CIM-10

Actes Paramédicaux

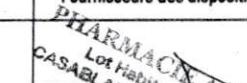
Actes Paramédicaux						ممتلكات المساعدين الطبيين
تاريخ العمليات Date des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé+ cotation NGAP	عدد العمليات Nbre d'actes	المبلغ المفoter Montant facturé	توقيع وطابع المساعد الطبي Signature et Cachet du Paramédical	
INPE et code à Barres [_____]						
INPE et code à Barres [_____]						

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies - dixième révision

صف العمليات المحرأة

مجرد الوصفات التي تم تنفيذها والتجهيزات الطبية الممونة

Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

Description des prestations exécutées et dispositifs médicaux fournis		توقيع وظايف الصيدلي أو مومن التجهيزات الطبية
تاريخ التنفيذ Date d'exécution	الثمن المفوتر Prix facturé	Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
04/08/22	247.20	 PHARMACIE ANNASSIM Lot Habiba N° 02 Casablanca INPE: 022010552 TEL: 06 22 50 33 12 I.C.E: 0220105524
INPE et code à Barres INPE et code à Barres		
INPE et code à Barres INPE et code à Barres		

Prestations et services non pris en charge par l'Organisme Gestionnaire

Nature de la prestation	Prix Unitaire	Quantité	Prix Total

Instructions à suivre

Etablir une feuille de soins par personne et par événement.

La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures...).

Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux mêmes sur chaque feuille de soins.

Les ordonnances transmises doivent être accompagnées des codes à barres des médicaments achetés.

La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à la CNSS dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf s'il y a traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Certaines prestations ne peuvent donner lieu au remboursement que suite à accord préalable. La liste de ces dernières est disponible auprès de tout le réseau CNSS.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNSS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

Signature et cachet de l'Agence

Identification de l'agent :

Date de dépôt du dossier : _____

Instructions à suivre

Offrir une feuille de soins par personne et par événement.

La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures...).

Il faut écrire le nom et le prénom de la personne soignée sur chaque feuille de soins.

Les ordonnances transmises doivent être accompagnées des codes à barres des médicaments achetés.

La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à la CNSS dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf si il y a traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Certaines prestations ne peuvent donner lieu au remboursement que suite à accord préalable.

La liste de ces dernières est disponible auprès de tout le réseau CNSS.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNSS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

Signature et cachet de l'Agence

Date d'arrivée : _____

Date d'admission : _____

0662 51 8505

ورقة العلاجات المتعلقة بالمرض

Feuille de Soins Maladie

التأمين الصحي الإجباري
Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire

رقم فente publique en DH 0,50
ثمن البيع للعموم بالدرهم

Ref. ANAM



* موافقة مسبقة *

* تنفيذ *

Entente préalable *

Exécution *

رقم فente publique en DH 0,50
ثمن البيع للعموم بالدرهم

N° Dossier :

Partie réservée à l'assuré(e)

Nom et prénom :

KANA Nene

N° immatriculation :

١١٩٣٩٤٥٤٩

N° CIN :

١٨٤١٩١٤٦٥٤١ رقم بطاقة التعريف الوطنية

Lien de parenté du bénéficiaire avec l'assuré(e) *

Conjoint ناج

Enfant ابن

Adresse :

Montant des frais :

٩٥٢.٤٥ درهم

Nombre de pièces jointes :

٤٥

Déclaration du médecin traitant

Bénéficiaire de soins

Nom et prénom :

KANA Nene

Date de naissance :

١٠-١٠-١٩٧٦ تاريخ بطاقة التعريف الوطنية

N° CIN:

١٠-١٠-١٠-١٠-١٠-١٠

Sexe* :

M ذكر F أنثى

INPE et code à barres **

٥٩٣٩٥٥٩٧

Médecin traitant
الطبيب المعالج

Etablissement de soins
المؤسسة العلاجية

Type de soins*

Hospitalisation استئنفاء Maternité نوم Accident حادثة Maladie مرض

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Fait à : Casa

Le : ١٩٤١٩١٤٦٥٤٩

Signature de l'assuré(e)

أشهد بصحة كل ما ذكر أعلاه
Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables.

Fait à : Casa

Le : ١٩٤١٩١٤٦٥٤٩

توقيع وطابع الطبيب المعالج أو المؤسسة العلاجية

Cachet et Signature du Médecin traitant ou de l'Etablissement de soins

Dr. ELBADI SIDA
Endocrinologue Diabetolog
283, 8d Yacoub El Mansour

* Cocher la mention utile pour chaque case
** Accoller l'étiquette portant l'INPE (Identifiant National des Professionnels de santé et des Etablissements de soins) ainsi que le code à barres

التأمين الصحي الإجباري
Santé (أكابر) - الدار البيضاء ص 2166، بـ 15333 - مراكز (أكابر) - الدار البيضاء ص 2166، بـ 080 203 3333
CNSS - Place de DAKAR - Casablanca BP: 2166 Casa Gare Téléphone : 080 203 3333



مختبر التحاليل الطبية أنفا لاب

Laboratoire d'analyses médicales ANFA LAB

Dr. Hanae Imane MACHMACHI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de la Faculté de Paris XI

Ancienne interne et attachée aux Hôpitaux de Paris AP-HP

Date du prélèvement : 22-10-2022 à 08:31

Code patient : 210310001

Né(e) le : 13-05-1970 (52 ans)

Mme KANA Meriem

Dossier N° : 221022003

Prescripteur : Dr ELBADII Saida



HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Sysmex XN330)

			29-01-2022
Globules rouges (Erythrocytes)	4.46	M/mm ³	4.74
Hémoglobine	13.5	g/dL	13.8
Hématocrite	38.6	%	41.6
VGM	87	fL	88
TCMH	30.3	pg	29.1
CCMH	35.0	g/dL	33.2

			29-01-2022
Globules blancs (Leucocytes)	3 880	/mm ³	5 190
Neutrophiles	63.7 % soit	2 472 /mm ³	3 602
Eosinophiles	1.0 % soit	39 /mm ³	0
Basophiles	0.8 % soit	31 /mm ³	10
Lymphocytes	24.2 % soit	939 /mm ³	1 069
Monocytes	10.3 % soit	400 /mm ³	509

Plaquettes	187 000	/mm ³	224 000
Volume Plaquettaire Moyen	11.0	fL	10.6

Commentaire sur l'hémogramme:

Lymphopénie

VGM= Volume globulaire moyen

TCMH= Teneur corpusculaire moyenne en hémoglobine

CCMH= Concentration corpusculaire moyenne en hémoglobine

Remarque: une chute progressive de l'hémoglobine à 11-12g/dl peut être observée chez la femme enceinte dès la 10ème Semaine d'Aménorrhée.

Page 1 / 2

مختبر التحاليل الطبية أنفا لاب
LABORATOIRE ANFA LAB
 Bd Yacoub El Mansour, rue Annarjiss
 Beauséjour - Casablanca
 Tel : 0522 39 82 41

Prélèvement à domicile sur rendez-vous 0624 284 506 / 0694 40 23 25 - DEPISTAGE COVID-19

RQC, Espace des arts, Angle Bd Yacoub El Mansour et Rue Annarjiss, Beauséjour - Casablanca

+212 522 398 241 +212 624 284 506 anfalab.ma @ h.machmachi@anfalab.ma



مختبر التحاليلات الطبية أنفاب Laboratoire d'analyses médicales ANFA LAB

ANFA LAB

Dr. Hanae Imane MACHMACHI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de la Faculté de Paris XI

Ancienne interne et attachée aux Hôpitaux de Paris AP-HP

Date du prélèvement : 22-10-2022 à 08:31
 Code patient : 210310001
 Né(e) le : 13-05-1970 (52 ans)

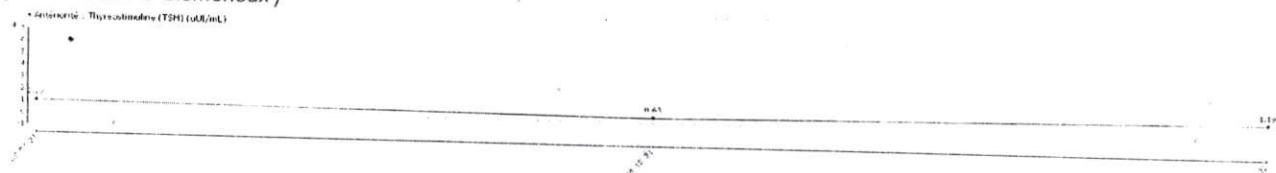
Mme KANA Meriem
 Dossier N° : 221022003
 Prescripteur : Dr ELBADII Saida

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline (TSH)
 (ELFA Vidas PC Biomérieux)

28-10-2021
 1.19 uUI/mL (0.25-5.00)

0.63





الضمان الاجتماعي
taKosf taMaCif
CNSS

Le devoir de vous protéger

طريقة الأداء	السبب	تاريخ الوضعية	الوضعية	مبلغ التعويض بالمدحوم	رقم الملف
تحويل بنكي لفائدة المؤمن له		21/11/2022	Dossier archivé	483.7	76901453